



PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
 Service régional de l'équipement de la région d'Île-de-France

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France

MISE À JOUR : JUILLET 1976

CARTE N° 1 DESTINATION GÉNÉRALE DES SOLS (HORIZON 2000)

Ce document est conforme au document approuvé le 1er juillet 1976 par le décret n° 78.572, lors que l'expression graphique de lui repose sous une forme différente pour en faciliter la lecture.

ÉCHELLE 1/150 000

0 5 10 km

URBANISATION AGGLOMÉRÉE

- dont zone centrale
- Ville nouvelle
- Centre d'affaires et de services de Paris
- Centre urbain de Villes nouvelles
- Pôle tertiaire principal
- Zone d'activité industrielle, artisanale et d'entrepôt
- Zone mixte : activité industrielle, artisanale et habitat
- Pôle administratif
- Université et grande école
- Espace vert urbain
- Centre historique
- Espace réservé

ESPACE RURAL

- Bois et forêt
- Zone d'intérêt récréatif et/ou paysager et/ou écologique
- Front rural

URBANISATION DISCONTINUE

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- Liaison support du parti d'aménagement régional (desserte des axes d'urbanisation et des centres urbains nouveaux)
- Transport en commun en site propre
- dont liaison tangentielle
- Route
- dont voies pour lesquelles le principe est retenu mais dont le tracé doit faire l'objet d'études complémentaires
- Autre liaison d'importance régionale :
- Transport en commun en site propre
- Route

Réseau national hors zone agglomérée :

- Transport en commun en site propre
- Liaison d'aménagement du territoire
- Route
- dont voies pour lesquelles le principe est retenu mais dont le tracé doit faire l'objet d'études complémentaires

Aérodrome commercial

- dont zone de nuisance de bruit

Aviation diverse

- Limite de la région d'Île-de-France

iaurif INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE